

## Prix Maurice Chappaz

Pour la quatorzième année consécutive, le groupe des professeurs de français met sur pied un concours d'écriture, qui concerne tout étudiant ayant du plaisir à écrire et à faire profiter les autres de sa créativité. Un jury composé de libraires, de professeurs et d'étudiants appréciera les manuscrits. De très beaux prix récompenseront les lauréats.

Ce concours s'adresse à tous les étudiants du Collège de l'Abbaye répartis en deux catégories :

- a) de la première à la deuxième année ;
- b) de la troisième à la cinquième année.

Sujet du concours :

« **Là-bas** »

Les candidats auront beaucoup de liberté pour traiter ce sujet. Toutefois ils respecteront les conditions suivantes :

1. Ils fourniront des textes d'au moins trois pages et de dix pages au plus.
2. Ils s'engagent à renoncer à toute forme de plagiat.
3. Tous les genres sont bienvenus (nouvelle, dialogue, poèmes, discours, ...).
4. Les textes seront paginés et dactylographiés (35 lignes par page), écrits seulement au recto, sans agrafe.

Règlement :

1. Les textes, au nombre de dix exemplaires, seront glissés dans une grande enveloppe.
2. Chaque texte portera un titre, en principe différent du sujet proposé.
3. Chaque texte portera un code comprenant au moins trois chiffres et deux lettres, au choix du candidat.
4. Chacune des grandes enveloppes contiendra :
  - Les dix textes avec leur code (mais sans le nom de leur auteur).
  - Une petite enveloppe fermée portant le même code que celui figurant sur les textes et contenant les renseignements utiles à l'identification de l'auteur (nom et prénom, adresse, classe, numéro de téléphone, adresse électronique et code).
5. Echéance : **le lundi 12 avril 2021**. Les enveloppes seront déposées au secrétariat.
6. Un minimum de dix inscriptions est exigé pour la mise sur pied du présent concours.
7. Les candidats primés acceptent que leur texte soit publié ou mis à disposition sur le site internet du Collège.
8. Nous ne donnerons aucun renseignement sur les textes primés avant le jour de la remise des prix. Le jury a toute souveraineté de choix et ses décisions ne seront ni motivées ni susceptibles de recours.

Les professeurs de français se tiennent à disposition pour de plus amples renseignements. Le site du Collège vous renseigne également.

Pour le groupe de français : Sébastien Blanc